

# NOTRE CAP

ARCHIGNY



*La Ligne  
Acadienne*



VOUS ÊTES  
EN ACADIE  
DU POITOU



**BULLETIN MUNICIPAL  
D'ARCHIGNY**

*N°73 - JUIN 2023*



# SOMMAIRE

## Couverture

## Sommaire

## Edito du Maire

## Infos Mairie / Agence postale / numéros d'urgence

### I. Vie Municipale

A. Compte administratif 2022.....	p. 5
B. Budget 2023.....	p. 6
C. Dépenses d'investissement 2023 et subventions .....	p. 7
D. Cérémonie du 8 mai 1945.....	p. 7
E. Travaux voirie et bâtiments - VOIRIE .....	p. 8
F. Travaux voirie et bâtiments - CIMETIERE.....	p. 9
G. Travaux voirie et bâtiments - RENOVATION DE L'AGENCE POSTALE .....	p. 9

### II. Les associations

A. Association des Parents d'élèves : .....	p. 11
B. L'Amicale des Pécheurs Archignois .....	p. 11
C. Le comité de Jumelage Saint-Louis de KENT.....	p. 12
D. Dem-Arch-Coopérative .....	p. 12
E. Le Foyer Populaire d'Archigny.....	p. 13
F. ARCHIGNY ACCUEIL & FÊTES.....	p. 14
G. Histoire et Patrimoine d'Archigny : Commémoration de l'Arrivée des Acadiens .....	p. 15
H. LOCUS : Le Tiers-lieu .....	p. 16

### III. Si Archigny m'était contée

A. Y m'appelle itou des foins, JEAN-CLAUDE CARDINAUX.....	p. 16
---	-------

### IV. Les entreprises, actualités

A. Au P'tit Coiffeur accueille une prothésiste ongulaire Passionnée.....	p. 18
B. L'instant d'Ailleurs :Vous pouvez désormais prendre rendez-vous en ligne sur Boosky! .....	p. 18
C. Gîte de la Talbardière.....	p. 19
D. Un nouveau professionnel à votre service pour l'électricité et l'installation de cuisine, dressing et salle de bain : SARL Arnaud Tessier .....	p. 20
E. L'entreprise Ripoteau Frères s'est créée sur Archigny .....	p. 20
F. ARB Terrassement vous aide à traiter vos eaux usées.....	p. 21
G. Tanguy ÉLECTRICITÉ au service du premier industriel français d'isolant en paille .....	p. 21

### V. Infos utiles

A. Contacter une assistante sociale.....	p. 22
B. Rappel des permanences France SERVICES, un agent à vos côtés chaque jeudi des semaines paires. ....	p. 22
C. Informations relatives aux animaux trouvés errants ou blessés sur la commune .....	p. 23
D. Protégeons-nous des incendies Primes de rénovation aux particuliers.....	p. 23
E. Les entreprises d'Archigny .....	p. 24
F. Agenda .....	p. 26



## EDITO DU MAIRE

*Chers concitoyens,  
chères concitoyennes,*

A l'heure où je vous écris, je reviens de la « Randonnée Tracteurs » à laquelle j'ai eu beaucoup de plaisir à participer et je me réjouis de voir que l'enthousiasme de « Archigny Accueil et Fêtes » ne faiblit pas.

Je suis aussi très satisfait de voir que l'objectif que nous nous étions fixé concernant la célébration du 250<sup>ème</sup> Anniversaire de l'Arrivée des Acadiens en Poitou va être atteint et je tiens à remercier les associations qui nous prêtent main forte : les Cousins Acadiens, le Comité de Jumelage, Histoire et Patrimoine, dont la motivation et l'huile de coude, que ce soit pour l'église ou la ferme N°6, sont remarquables sans oublier l'association de pêche, dont le Président s'investit pleinement dans la préparation des manifestations.

Comme vous avez pu le remarquer, le délaissé de voirie au carrefour de la Chaussée fait l'objet de travaux réalisés par le Département. Une dalle en béton de forme arrondie a été coulée au sol pour matérialiser la ligne Acadienne. Afin de symboliser ce lieu d'histoire, deux panneaux indiquant l'entrée et la sortie de la ligne Acadienne vont être installés sur la route départementale N°9. La signalétique devant les maisons Acadiennes a été refaite en harmonie avec celle des communes avoisinantes. La commune a réalisé des visuels que vous pouvez voir sur tout et au-delà du territoire, comme en témoigne le support de communication ci-dessous.

La Ferme N°6 a été transformée en lieu d'accueil avec une salle de conférence, un coin lecture, une salle d'exposition et une pièce reconstituant la vie des Acadiens.

La saison va être jalonnée de conférences, concerts et événements variés. Un marché de pays est organisé le 25 juin en partenariat avec les associations. Le 15 août sera la journée phare avec la visite de nombreux Acadiens venus marcher sur la trace de leurs ancêtres, j'espère que vous viendrez nombreux.

Certains locaux de Chavard vont reprendre vie eux aussi avec la création par l'association « LOCUS » d'un tiers-lieu, qui devrait être un bel exemple de l'économie sociale et solidaire dans l'avenir.

Les travaux de la Rue Roger Furgé sont terminés. En raison des fortes chaleurs, la partie végétalisée sera plantée à l'automne.

Les huisseries du dortoir de l'école maternelle ainsi que de la salle de classe ont été changées.

La boulangerie devrait être reprise prochainement. L'Agence Postale va être rénovée.

Comme vous pouvez le constater depuis 2016, nombreux sont les projets qui se sont concrétisés. A présent nous allons mettre le poids de nos efforts sur les voies communales. La hausse des matières premières ne nous a pas facilité la tâche mais nous arrivons à tenir notre objectif d'investir au moins 60000€ par an sur les voies communales.

L'été revenant, soyez prudents sur vos consommations d'eau au quotidien. La situation est préoccupante et j'espère que nous ne viendrons pas à manquer d'eau potable. En attendant je vous souhaite un bel été et de très bonnes vacances 2023.



# MAIRIE

## Horaires d'ouverture de la mairie

Mardi et Mercredi : 9h-12h / 14h-17h30

Jeudi : 9h-12h

Vendredi : 9h-12h / 14h-17h

38 Rue Roger Furgé - 86210 ARCHIGNY

Tél : 05 49 85 31 26

E-mail : [archigny@departement86.fr](mailto:archigny@departement86.fr)

[www.facebook.com/Archigny.Officiel](http://www.facebook.com/Archigny.Officiel)



## Horaires d'ouverture de La Poste

Mardi au Jeudi : 9h-12h

Vendredi : 9h-12h / 14h-17h



**! l'agence postale sera fermée du vendredi 1er septembre au mardi 10 octobre 2023**

## Numéros d'urgence

**15** : SAMU (Urgence médicale)

**17** : POLICE SECOURS  
(Signaler une infraction)

**18** : POMPIERS  
(Situation de péril ou accident)

**112** : EUROPE  
(Urgence médicale, Infraction, Péril)

**114** : URGENCE SMS  
(Accessible par application ou SMS)



Bulletin Municipal d'Archigny

Edité à 600 exemplaires

Directeur de publication : M. Jacky ROY

Réalisation : Mairie d'Archigny/ Mégatop

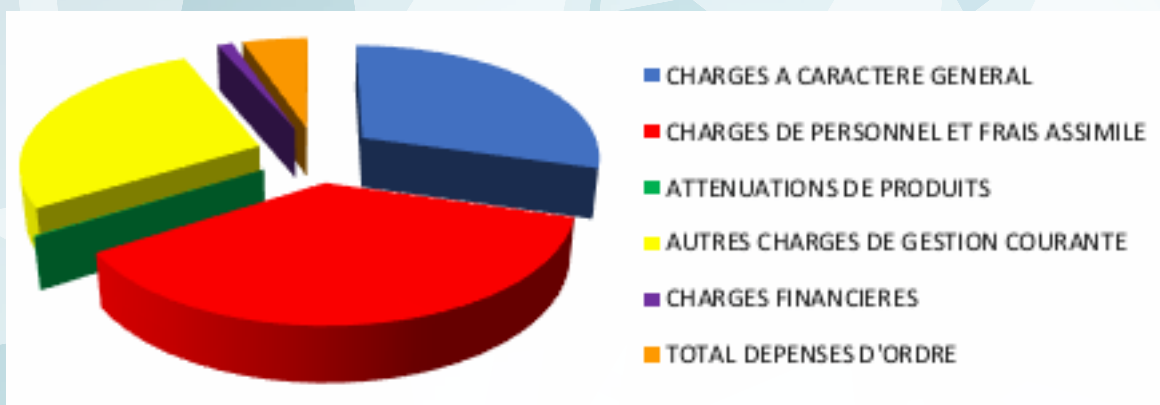
Impression : MEGATOP

Tél : 05 49 90 28 00

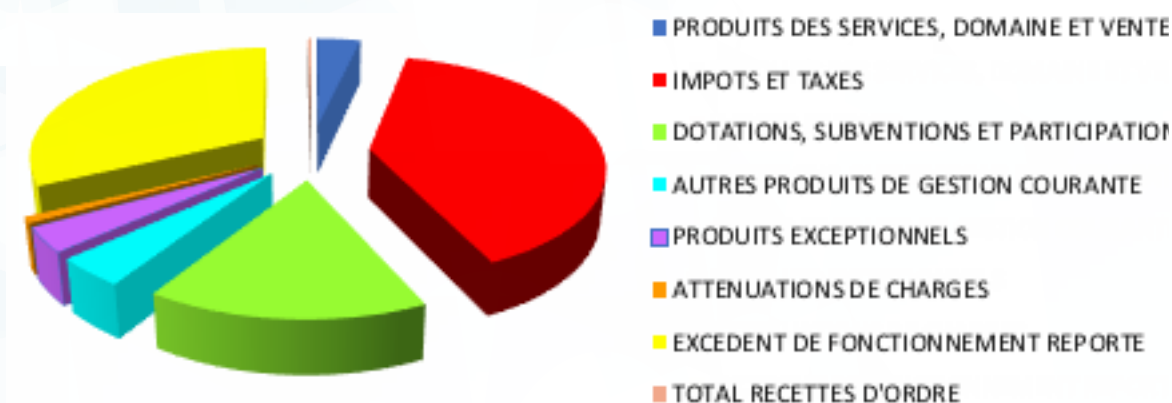
# I. VIE MUNICIPALE

## A. Compte administratif 2022

<b>DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 2022</b>	
CHARGES A CARACTERE GENERAL	255 729,86 €
CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILE	318 307,44 €
ATTENUATIONS DE PRODUITS	988,00 €
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	237 917,14 €
CHARGES FINANCIERES	10 771,93 €
TOTAL DEPENSES D'ORDRE	45 405,20 €
<b>TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>869 119,57 €</b>



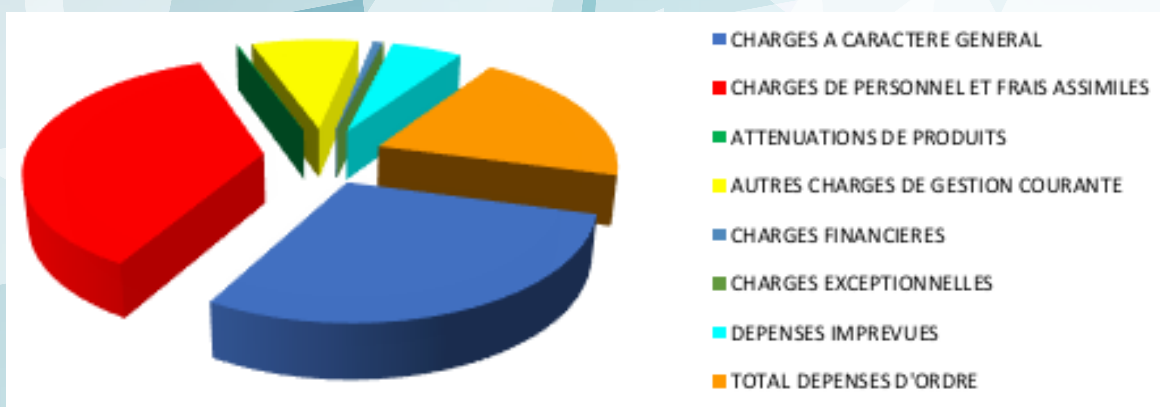
<b>RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2022</b>	
PRODUITS DES SERVICES, DOMAINE ET VENTE	49 230,37 €
IMPOTS ET TAXES	543 702,60 €
DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	221 174,22 €
AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	57 858,33 €
PRODUITS EXCEPTIONNELS	49 078,80 €
ATTENUATIONS DE CHARGES	12 714,45 €
EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	438 456,31 €
TOTAL RECETTES D'ORDRE	3 405,20 €
<b>TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>1 375 620,28 €</b>



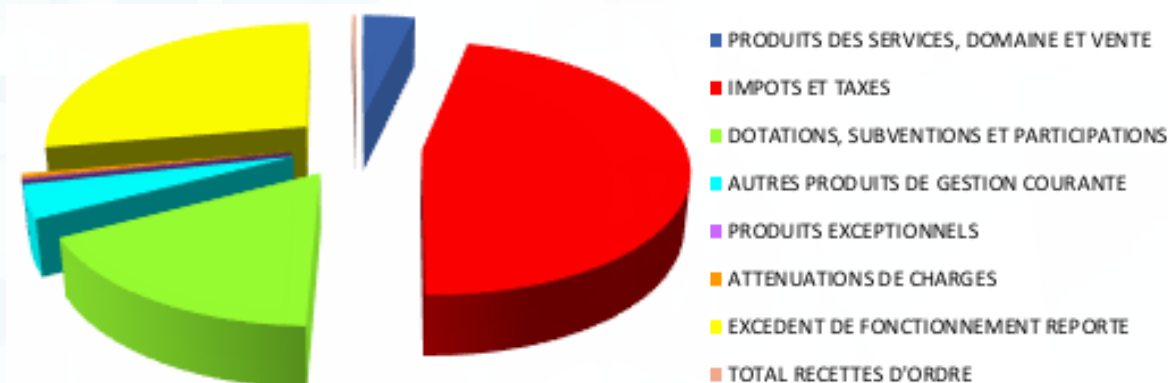
# I. VIE MUNICIPALE

## A. Budget 2023

<b>DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 2023</b>	
CHARGES A CARACTERE GENERAL	358 122,95 €
CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	447 055,00 €
ATTENUATIONS DE PRODUITS	1 490,00 €
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	105 660,00 €
CHARGES FINANCIERES	8 949,00 €
CHARGES EXCEPTIONNELLES	500,00 €
DEPENSES IMPREVUES	70 000,00 €
TOTAL DEPENSES D'ORDRE	241 943,04 €
<b>TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>1 233 719,99 €</b>



<b>RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2023</b>	
PRODUITS DES SERVICES, DOMAINE ET VENTE	46 050,00 €
IMPOTS ET TAXES	575 937,20 €
DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	208 843,35 €
AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	52 100,00 €
PRODUITS EXCEPTIONNELS	2 200,00 €
ATTENUATIONS DE CHARGES	6 640,00 €
EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	338 990,64 €
TOTAL RECETTES D'ORDRE	2 958,80 €
<b>TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>1 233 719,99 €</b>



## B. Dépenses d'investissement 2023 et subventions

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	MONTANT TTC	SUBVENTIONS	RESTE A CHARGE
ETANG DE PECHE	2 000,00 €		2 000,00 €
PLAN LOCAL D'URBANISME	21 000,00 €		21 000,00 €
TENNIS	4 000,00 €		4 000,00 €
REFECTION DES TROTTOIRS CENTRE BOURG	136 900,00 €	86 800 €	50 100,00 €
SALLE DES FETES - TOITURE - SANITAIRE	17 057,00 €	17 000 €	57,00 €
CHEMINEMENT AV DES ACADIENS + TROTTOIRS	1 728,00 €		1 728,00 €
FENETRES 60 RUE ROGER FURGE	12 979,00 €	2800	10 179,00 €
FENETRES ECOLE MATERNELLE	22 766,18 €	3000	19 766,18 €
LA POSTE	21 825,00 €	10 912,00 €	10 913,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>240 255,18 €</b>	<b>120 512,00 €</b>	<b>119 743,18 €</b>

## C. Cérémonie du 8 mai 1945

Il y a 78 ans, le 8 mai 1945 la lumière se levait enfin sur notre pays et la victoire offrait la liberté aux femmes et aux hommes qui n'avaient pas cédé. Avec la fin du conflit, apparaissaient de nouveaux défis pour reconstruire l'Europe et renouer avec la démocratie.

Monsieur le Maire, son conseil municipal, le Président des Anciens Combattants, les portedrapeaux, les sapeurs-pompiers et les habitants se réunissaient au Monument des Bouchaux en souvenir de Georges Poizay, fusillé au mois d'août 1944.

La cérémonie se poursuivait ensuite au Monuments aux Morts en présence des gendarmes venus se joindre à l'hommage rendu aux femmes et aux hommes qui avaient laissé leur vie pour que d'autres puissent vivre.

« Écoutons les survivants et les vétérans qui nous transmettent la mémoire de leurs compagnons, pour que leur témoignage ne disparaisse pas avec eux et qu'il inspire ceux qui s'imaginent leur liberté pour définitivement acquise » a rappelé Monsieur le Maire lors de la lecture du message transmis par le Ministère des Armées.

La cérémonie se terminait à la salle des fêtes par un vin d'honneur offert par la municipalité.



## D. Travaux voirie et bâtiments - VOIRIE

Le conseil municipal a décidé d'effectuer la phase 2 des travaux de réaménagement de la rue Roger Furgé, côté Bonneuil-Matours

Cette phase comprenait la réfection des trottoirs et la mise aux normes P.M.R et la matérialisation de place de stationnement ainsi que la création d'une écluse destinée à faciliter le passage des véhicules sur une voie unique et à éviter toute collision.

A ce sujet la municipalité rappelle que tout stationnement sur les trottoirs est qualifié d'infraction dès lors qu'il entrave la circulation des piétons comme le stipule l'article R.417-II du Code de la Route

Notre bourg ayant le label « Terre Saine » il a été décidé de végétaliser une partie des trottoirs afin de répondre aux normes environnementales et de protéger la biodiversité.

Compte-tenu de la sécheresse persistante, les parties à végétaliser seront ensemencées ou plantées à l'automne.

Le calvaire situé au carrefour de la rue Roger Furgé et de la Rue Saint Louis de Kent a été déplacé afin de faciliter la sortie de cette rue.

Nous sommes en train de réfléchir à la faisabilité de mettre l'entrée du bourg jusqu'à l'école élémentaire ainsi que les rues transversales en zone 30 afin des protéger les piétons contre les conducteurs récalcitrants.

La Société Eiffage a réalisé les trottoirs et l'écluse à la charge de la Commune.

La Société Eurovia a refait la bande roulement à la charge du Conseil Départemental.

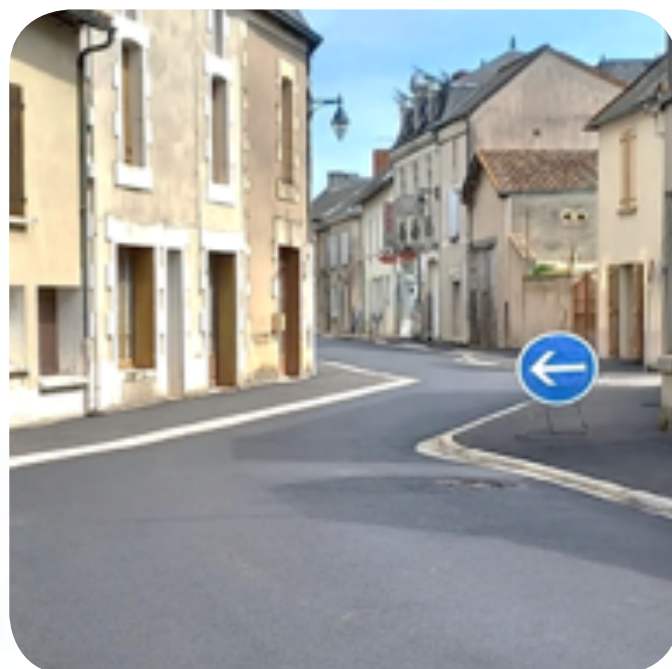
Le coût des travaux s'élève 136900€ TTC, subventionné par l'Etat avec une dotation Equipement des Territoires ruraux de 38000€ et une subvention des amendes de police de 25000€ et par une subvention du Conseil Départemental de 23800€.

Dans la campagne, la route de Vangueil va être remise en état au mois de septembre.

Les fossés vont être reprofilés par les employés municipaux.

La municipalité va poursuivre son programme de réfection des routes en 2024.

En attendant, la voirie communale va être entretenue par les Services Technique avec du Compomac. Le montant budgété s'élève à 15000€.





## E. Travaux voirie et bâtiments - CIMETIÈRE

Le portail d'entrée du cimetière, situé rue du Champ Foire de même que celui de l'Allée de Memramcook ont été décapés et repeints par les agents des services techniques, en peinture martelée. Auparavant les agents avaient démonté et remplacé les tôles usagées par des tôles neuves.

Ce travail vraiment réussi a permis la rénovation des deux portails au moindre coût.

Grâce à une gestion différenciée soutenue, le cimetière ainsi que les espaces inter-tombes ont été enherbés il y a déjà plusieurs années, et le choix de cette végétalisation montrent désormais les bénéfices économiques, écologiques et esthétiques de cette démarche, avec un entretien réduit de 4 à 6 tontes par an, selon le climat. De plus l'enherbement, source de biodiversité, participe à la protection de l'environnement. Enfin il a su faire de ce lieu de recueillement un espace de nature, de verdure et de sérénité.

Les travaux du cimetière vont se poursuivre ; Il est prévu d'aménager un espace dédié dans les prochains mois afin d'y installer le colombarium et de permettre aux familles de s'y recueillir.



## F. Travaux voirie et bâtiments - RÉNOVATION DE L'AGENCE POSTALE

Suite à la proposition de la Commission Bâtiments il a été décidé de rénover l'accueil de la mairie et l'Agence Postale Communale, devenue trop exigüe, et ne répondant plus aux besoins de la clientèle.

Afin de gagner en place, le hall d'entrée, le bureau de l'agent administratif et l'Agence Postale Communale vont être réaménagés en open-space, avec un nouveau mobilier, rendant ainsi l'accueil beaucoup plus convivial

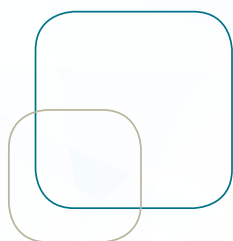
Les toilettes devenues obsolètes, vont être agrandies et rénovées afin de répondre aux normes P.M.R.

Le coût total des travaux s'élève à 21825€. Une subvention à hauteur de 50% a été accordée par la Commission Départementale de Présence Postale.

**L'Agence Postale Communale sera fermée à partir du vendredi 1<sup>er</sup> septembre 2023.**

**La réouverture de l'agence est prévue le mardi 10 octobre 2023.**

**Les recommandés et les paquets, qui n'auront pas pu être distribués par le facteur, seront à disposition à l'Agence Postale de Chenevelles du 1<sup>er</sup> septembre au samedi 7 octobre 2023.**



VITICULTEUR

MAROQUINIER

MEUNIER

CONFITURIER

APICULTEUR

BRASSEUR

25/06

MOUTARDIER

SCULPTEUR

FROMAGER

ÉPICIER

MARCHÉ

RDV À LA FERME  
ACADIENNE N°6, À LA  
CROIX DE JUSTICE

BISCUITIER

ÉLEVEUR

DE  
9 H  
JUSQU'À  
19 H

MARAÎCHER

BOUILLEUR DE  
CRU

ÉCRIVAIN

BRODEUR

SAVONNIER

DISTILLATEUR

CISELEUR

TRIPPIER

ARTISANAT  
&  
CIRCUITS  
COURTS

ENLUMINEUR

CHOCOLATIER

FORGERON

VOLAILLER



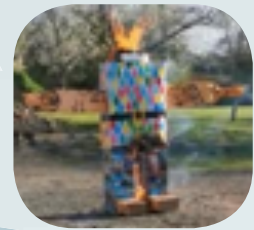
ARCHIGNY

DÉMONSTRATIONS  
D'ARTISANAT - EXPOSANTS  
PRODUCTEURS - SURVOL DE LA  
LIGNE ACADIENNE EN ULM...  
RESTAURATION SUR PLACE



9H - 19H, FERME ACADIENNE N°6  
LA CROIX DE JUSTICE, ARCHIGNY

## II. LES ASSOCIATIONS



### A. Association des Parents d'élève :

Dans quelques semaines déjà arrive la fin de l'année scolaire 2022/2023. L'heure pour l'association des parents d'élèves de faire le bilan de cette année.

L'année fut bien remplie : boum de Noël, repas avec les enfants pour financer le voyage à la mer, soirée loto, carnaval dans les rues d'Archigny, ventes diverses (madeleines, chocolats, saucissons) et la kermesse à venir.

L'ensemble du bureau souhaite remercier toutes les personnes qui ont participé à nos différentes manifestations et ventes. Grâce à votre implication et votre soutien, tous ces événements ont permis de financer, en grande partie, les voyages scolaires de cette d'année.

Comme vous le savez certainement, nous avons dû faire face à une dépense non prévue. En effet, en pleine période de grèves nationales, le voyage de classe de découverte à la mer a failli ne pas avoir lieu faute de transport.

Au regard de l'engagement des élèves et de leurs enseignantes dans ce projet et face à leur déception; l'APE, les parents d'élèves et les enseignantes se sont rapidement mobilisés pour trouver une solution. Un transporteur disponible pour partir le lendemain a ainsi été trouvé.

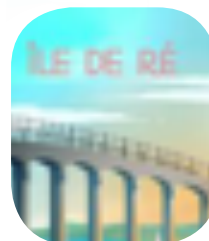
L'APE a décidé de prendre en charge intégralement cette dépense (2500€) et ainsi permettre aux 2 classes (CE1, CE2, CM1 et CM2) de partir 4 jours comme prévu à l'île de Ré. Sans votre participation, cela n'aurait pas été possible.

Par ailleurs, plusieurs partenaires (la commune, Grand Châtelleraut, le département) ont été sollicités pour nous aider à boucler notre budget. A l'heure où nous écrivons cet article, seule la commune nous a répondu favorablement en nous octroyant une subvention.

Quoiqu'il en soit, l'APE reste mobilisée pour garantir la pérennité de notre association et pour préparer de nouvelles manifestations pour l'année prochaine.

**Encore merci pour votre soutien et à très bientôt pour la kermesse du 23 juin aux couleurs de l'Acadie !**

**L'équipe de l'Association des Parents d'Élèves.**



### B. L'Amicale des Pêcheurs Archignois

Alors que la saison de pêche bat son plein, l'Amicale des Pêcheurs d'Archigny se réjouit de partager les résultats positifs obtenus. L'étang a connu une fréquentation exceptionnelle, attirant les amateurs de pêche en grand nombre. Les lâchers de truites, organisés à trois reprises, ont été particulièrement prisés.

Le bureau de l'Amicale tient à exprimer ses sincères remerciements à tous les pêcheurs, résidents et visiteurs, qui ont profité de l'ambiance paisible. Leur présence a réservé à faire de cet endroit un lieu de détente et de convivialité pour tous.

L'Amicale des Pêcheurs d'Archigny est heureuse de pouvoir offrir une expérience agréable pour tous. Les membres du bureau restent disponibles et à l'écoute de toutes les questions,

préoccupations ou suggestions de la part des pêcheurs et des autres utilisateurs de l'étang.

**Pour ceux qui souhaitent se procurer des cartes de pêche ou petits articles de pêche hameçons, appâts vivants, nous vous informons que vous pouvez les trouver à l'épicerie de Pascale Antigny sur la place de la commune.**

Pour toute question, Dominique Persegout : 06 83 56 49 89 / dominique.persegout@gmail.com



### C. Le comité de Jumelage Saint-Louis de KENT

Après ces 3 années passées dans le silence suite à la pandémie, le Comité de Jumelage reprend ses activités d'un bon pied !

Avant de débiter par notre assemblée générale ordinaire 2023, nous avons rendu hommage à nos chères disparues Paulette BERLAUD et Roselyne MOULIN. Après l'assemblée générale ordinaire s'en est suivi notre repas annuel au restaurant « La Belle Etoile » à Vouneuil sur Vienne, où nous avons été forts bien accueillis, le déjeuner était succulent, dans une très bonne ambiance et tous étions ravis de nous retrouver.

Notre 1ère manifestation a eu lieu le 25 mars après-midi à l'église d'Archigny pour un concert donné par le groupe « ARCHIFOLK » que les spectateurs présents ont apprécié car c'était un concert de qualité dans la bonne humeur que du bonheur ! Mais hélas devant un public peu nombreux. Peut-être faut-il revoir le jour mais aussi l'horaire à voir pour les prochains concerts. Merci au groupe ARCHIFOLK aux spectateurs et aux membres du Comité de Jumelage qui ont pu se déplacer. Nous avons clôturé l'après midi par un vin d'honneur.

Ensuite après une minutieuse préparation nous avons retrouvé une bonne partie de nos habitués à la randonnée Acadienne. Elle a eu lieu le 15 avril. Rendez-vous à la ferme 6 pour les inscriptions le café était offert aux participants à la rando et il leur a été remis une pomme une bouteille d'eau et une galette. 76 marcheurs se sont retrouvés pour le départ du Musée Acadien des Huit Maisons ; 2 circuits étaient proposés 6 km500 et 10 km ; les parcours étaient bien fléchés aux dires des randonneurs. Ensuite la marche ayant creusé les estomacs 80 personnes se sont retrouvées autour des tables décorées aux couleurs de l'Acadie les nappes formaient un grand drapeau Acadien. Tous les participants étaient ravis de se retrouver pour ce grand repas festif, convivial et dans la bonne humeur. Claude MASSE-DAIGLE descendant d'Acadien nous a régalié d'un condensé de l'histoire des Acadiens arrivés dans notre Poitou en 1773. Monique nous

a chanté « Evangéline » ensuite nous avons tous entonné « viens voir l'Acadie ».

Beaucoup se sont donnés rendez-vous l'année prochaine.

Un grand merci tous les participants ainsi qu'à tous les membres du Comité qui oeuvrent tout au long de l'année avec dévouement.

Pour le 15 Août nous ferons connaître notre Comité de Jumelage par notre présence aux côtés de l'association des Cousins Acadiens du Poitou. A l'occasion de cette manifestation et afin de commémorer le 250ème anniversaire de l'arrivée des Acadiens sur notre territoire, des jumelés de Saint Louis de Kent du Nouveau Brunswick, nous ferons l'honneur de leur présence.

Nous terminerons notre saison par la programmation d'un concert avec le Chœur des Trois Rivières de La Roche Posay le dimanche 5 novembre à 15 heures suivi comme toujours par un vin d'honneur à la salle des fêtes.

**Les Membres du Comité de Jumelage « Archigny-Saint Louis de Kent »** 7 rue Saint Louis de Kent – 86210 ARCHIGNY – téléphone de la Présidente : 05 49 85 09 21 - courriel : lescardineaux@hotmail.fr



### D. Dem-Arch-Coopérative

Y aura-t-il encore du cinéma à Archigny demain ?

Depuis plus d'une dizaine d'années, appuyés sur une structure régionale de promotion du cinéma rural, nous avons installé le cinéma dans le bourg d'Archigny, avec le soutien des municipalités.

Douze films par an ! soit 120 ou 130 films les plus divers possibles : Des films d'aventures, de « capes et d'épées » (on vient de passer le dernier « Trois mousquetaires » qui décoiffe le livre d'Alexandre Dumas), des films historiques qui forcent la réflexion (je pense au très beau

film sur Simone Weil, ou Charles De Gaulle) mais aussi des films qui ouvrent des débats comme le film de Ken Loach « I, Daniel Blake » ou « la Sociale » film sur la création de la Sécurité Sociale ou encore il y a quelques années avec un débat après le film sur « médecin de campagne ».

Des films qui font pleurer, rire, penser, mais ENSEMBLE ! Je sais bien que le COVID est passé par là avec l'habitude de rester chez soi dans son canapé avec Netflix ou autres.

Je sais bien que l'époque est compliquée pour les familles, que 6,5€ l'entrée est devenue une vraie question.

Je sais très bien que les conditions de confort (les chaises de la salle des fêtes) pour regarder le film rebutent plus d'une personne. La municipalité avait d'ailleurs dit qu'elle trouverait un moyen d'améliorer les sièges en étalant la dépense sur plusieurs budgets.

Je sais qu'il faut que nous fassions des progrès dans notre communication un peu « bricolée ».

Je sais qu'il y a beaucoup de raisons qui font que nous ne retrouvons en gros qu'un bon tiers de nos spectateurs habituels d'avant COVID (avec un mieux sur les derniers films). Mais c'est une chance incroyable d'avoir du cinéma à Archigny avec des films qui viennent juste de sortir, de

## **E. Le Foyer Populaire d'Archigny**

Fondée en 1946 l'association " Foyer Populaire d'Archigny " a connu au fil des années de grandes activités grâce à son organisation en sections. Comme sections principales Le Foyer Populaire a géré, le Modélisme, la Gym volontaire et la Gym enfants, l'Atelier Bois, le Club Photo, le Club Informatique, et les Travaux d'Aiguilles.

Les sections Gym Volontaire et Enfants se sont émancipées et sont indépendantes. Le déclin du nombre d'adhérents et le Covid ont participé à l'arrêt des activités de la section " Travaux d'Aiguilles ".

Le petit nombre d'adhérents et la volonté de transformer les locaux de l'ancienne laiterie en Tiers-lieu, a entraîné la fermeture de l'Atelier Bois début 2022 et la vente des machines.

Maintenant le Foyer Populaire ne compte plus qu'une seule section le Club Informatique, section née en 1987/88 avec l'avènement des premiers PC. J'ai dispensé à l'époque des cours de MSDOS (système d'exploitation des premiers ordinateurs), dans le local situé dans

bons films en général (on essaye de choisir collectivement dans un panel proposé).

Ces émotions grandeur nature c'est une chance, et une vraie question du « vivre ensemble ». Le cinéma, comme les livres de la médiathèque, c'est l'ouverture au monde, c'est faire rencontre avec les autres. D'ailleurs, la fin d'une projection, d'une séance est toujours un sacré moment. Les spectateurs partent (presque toujours) l'esprit un peu dans les étoiles, ou nous aident à ranger les chaises pour rester encore un peu et être ensemble, se laisser le temps de partager encore avec de se retourner chez soi et se retrouver. C'est toujours un moment un peu magique de communauté forte. L'humain est quand même un animal social !

Je m'adresse particulièrement aux jeunes, aux quarantennaires qui vivent ici à Archigny. Venez essayer le cinéma. Avec vous votre jeunesse, votre ardeur, vos désirs de vivre, nous pourrons, vous pourrez améliorer le cadre de ces retrouvailles mensuelles autour du cinéma, le 7<sup>ème</sup> art.

C'est bien la condition qu'il y ait encore demain, l'année prochaine ou la suivante un cinéma vivant à Archigny !

**Gilles Fromonteil,  
Président de Dem-Arch-Coopérative**

la cour de l'école primaire. L'évolution des ordinateurs, la baisse des prix, et l'enseignement de l'informatique à l'école ont contribué à la transformation des activités du Club, en assistance à domicile.

Avec la naissance d'Internet, le Club Informatique a encore évolué. Il a en 2001 créé le site archigny.net, site dédié aux activités associatives de la commune, avec extension à mes voyages en France et à l'étranger. Actuellement, les activités du Club Info se résument à gérer les 3 sites internet dont les 2 associations, Histoire et Patrimoine d'Archigny (hp-archigny.fr) et Les Cousins Acadiens du Poitou (acadiensdupoitou.fr).

L'histoire du Foyer Populaire est relatée dans le livre écrit, édité et vendu par l'association Histoire et Patrimoine d'Archigny ( contact@hp-archigny.fr ).

**Michel Marasse  
Président du Foyer Populaire d'Archigny**



## F. ARCHIGNY ACCUEIL & FÊTES

La reprise des activités amorcée courant 2022 s'est poursuivie en 2023.

C'est ainsi que le 15 janvier dernier la pièce de théâtre intitulée « Panique au Ministère » ; interprétée par la troupe du Théâtre Pictave de Saint-Benoît s'est déroulée à la salle des fêtes, faisant salle comble.

Les 126 spectateurs présents ont pu apprécier cet après-midi de détente .

Le rendez-vous est déjà pris le 28/01/2024 pour une nouvelle pièce.

Nous profitons de cette publication pour remercier les bénévoles qui ont fait des crêpes au profit de l'association.

Annulé 2 années de suite à cause de la pandémie, « LE BANQUET DES AMIS REUNIS » a enfin eu lieu le 25 février dernier. Une choucroute bien garnie et l'animation musicale de Sylvie Guillot ont ravi les papilles et les oreilles des 126 convives.

Un bon repas et une musique entraînante ont contribué à faire de cette soirée une fête conviviale et réussie.

Moment de danse au Banquet -photo g.Demure

Puis , le 11 mars 2023 a eu lieu le 31<sup>ème</sup> Rallye de la Vienne organisé par l'Ecurie Châtellerault-Poitou.

Notre association tenait la buvette installée sur la place et s'activait autour de la plancha pour cuire les saucisses et les frites. Malgré une météo maussade, le public était là et cette animation fût positive tant du côté sportif que du côté buvette.

L'année 2023 marque la célébration du 250<sup>ème</sup> anniversaire de l'arrivée des Acadiens dans le Poitou. Des festivités sont organisées avec le concours du Département, du Grand Châtellerault et des associations locales dans plusieurs lieux où les Acadiens ont laissé des traces.

Dans ce contexte, La Mairie d'Archigny prépare cet événement en partenariat avec les communes voisines de La Puye, Saint-Pierre de Maillé et Monthoiron, en y intégrant les associations volontaires. L'Association Archigny Accueil et Fêtes est présente et apporte son aide au projet.

Archigny Accueil et Fêtes est en mesure d'annoncer que l'exposition du marché gourmand du 10/09/2023 sera sur le thème des Acadiens et de l'Agriculture.

En attendant les précisions qui ne manqueront pas d'être données, voici les dates des événements à venir organisés par Archigny Accueil et fêtes:

- **15/07/2023 : Concours de boules et dîner suivi d'un bal champêtre associés à la fête nationale de la commune.**
- **10/09/2023 : Marché gourmand**
- **17/11/2023 : Soirée Beaujolais.**

Le rôle de notre Association est de participer à l'animation de la vie de la commune en organisant des manifestations festives et culturelles.

**Vous avez répondu «présent » et contribué ainsi à la réussite de ces manifestations. C'est pourquoi l'association vous dit merci.**



## **G. Histoire et Patrimoine d'Archigny : Commémoration de l'Arrivée des Acadiens**

S'il est une année spéciale pour notre village, c'est bien 2023, année de la commémoration de l'arrivée des Acadiens il y a 250 ans.

En cette année de commémoration, tout devrait être prêt pour l'accueil des descendants venus d'Acadie, du Canada et de France. Les statistiques nous disent qu'environ 3 000 visiteurs devraient parcourir la Ligne acadienne. Espérons que cette annonce se confirme.

Tout devrait donc être prêt, sauf que Grand-Châtelleraud a décidé de fermer le musée à la visite intérieure, ce qui est pourtant le plus attendu par les visiteurs. Quelle qu'en soit la raison, cette fermeture, qui est définitive, aurait peut-être pu attendre. Ou ne pas avoir lieu du tout, avec un peu de concertation. C'est décidé, la ferme musée ne sera donc plus un musée.

Et alors ? L'accueil des touristes ?

La visite intérieure des fermes où ont vécu leurs ancêtres ?

Avec la municipalité, plusieurs associations, dont la nôtre, vont préparer la ferme n° 6 située à la Croix-de-Justice. Tout va être fait pour attirer et accueillir ces personnes dont certaines auront parcouru une longue distance pour honorer leurs ancêtres.

L'aménagement est en cours, chacun y met du sien, il faut être prêt dès le 1<sup>er</sup> juin. C'est un peu la course, mais nous allons y arriver.

**Les associations s'organisent pour ouvrir et faire visiter la ferme aux visiteurs tous les week-ends de 15 h à 18 h 30, du 3 juin au 17 septembre. C'est beaucoup de temps fourni bénévolement, mais nous sommes tous d'accord : il faut accueillir et diffuser l'histoire acadienne. Les associations ne seront pas rémunérées et les visiteurs ne paieront pas de droit d'entrée.**

Nous serons disponibles pour les visites en semaine, sur demande.

**Voici les animations prévues par Histoire et Patrimoine d'Archigny :**

- 3 juin à 15 h à la ferme 6 : conférence « L'arrivée des Acadiens en Poitou » par Michel Roux, président de l'association Falaise-Acadie-Québec ;
- 24 juin à 15 h à la ferme 6 : conférence « Pérusse des Cars » par Claudine Pauly du Centre Châtelleraudais et d'Archives + « La vie des Acadiens sur la Ligne » par Françoise Glain, présidente de HPA.
- 2 juillet à 15 h à la ferme 6 : « Lecture de poèmes d'Henri Furgé, dit le Brandiou, sur l'Acadie » + chants, par Annette et Jean-Claude Cardinaux.
- 22 juillet à 15 h à la ferme 6 : projection du DVD « l'Odyssée acadienne » ;
- 16 septembre à l'église : l'église sera ouverte toute la journée et 2 visites commentées par Jean-Claude Cardinaux sont programmées à 11 h et 15 h. Un diaporama sur l'histoire acadienne sera diffusé toute la journée, des actes religieux d'Acadiens recensés à l'église d'Archigny et des généalogies de descendants seront exposés.

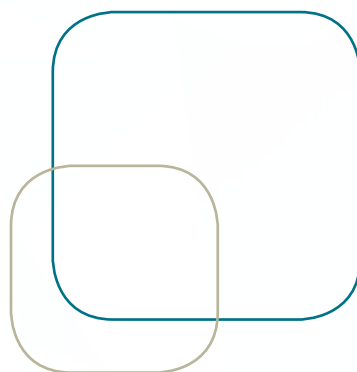
Un « marché d'été » se tiendra autour de la ferme 6 le 25 juin toute la journée : artisans, fournisseurs locaux...

Pour ma part, j'interviens auprès des écoles désireuses de participer à ces « 250 ans ».

**Nous vous espérons nombreux à toutes ces manifestations !**

Les maisons dites acadiennes de la Ligne sont le seul bâti acadien en France, c'est un patrimoine important et il faut le valoriser si nous ne voulons pas le perdre.

Françoise Glain  
Présidente de HPA



## H. LOCUS : Le Tiers-lieu

« Archignois, Archignoises,

Vous le savez sans doute déjà mais votre belle laiterie accueillera bientôt une nouvelle activité. On y trouvera, dès Septembre, un espace convivial de détente, de solidarité, d'échange, de culture.

L'association Locus (du Latin « l'endroit »), a signé le 24 mai, la convention avec la Mairie pour y établir un Tiers-Lieu. Toute l'équipe en est ravie et nous espérons que ce Tiers-Lieu contribuera positivement à votre territoire.

Qu'est-ce qu'un Tiers-Lieu ? Issu d'un terme Anglais (Third Place, 3<sup>ème</sup> place) qui désigne socialement un endroit où les personnes se plaisent à sortir et se regrouper, hors du domicile (1<sup>ère</sup> place) et du travail (2<sup>nde</sup> place).

Il s'agira pour vous d'un lieu social et économique qui répondra, nous l'espérons, à vos attentes.

**Nous comptons d'ailleurs sur vous pour nous avancer vos idées d'ateliers et d'activités possibles. Rien n'est figé et imaginer ce lieu ensemble sera une clé de succès.**

Que va-t-on y trouver ? Comme annoncé pendant la réunion publique qui a eu lieu en mars, dans un premier temps, une recyclerie, dont le modèle économique et social repose sur la seconde vie des objets. Un lieu de détente et de discussion, avec le bar associatif, plus calme avec une bibliothèque. Nous allons aussi proposer dès que possible un jardin partagé, conçu idéalement sur le type de « permaculture » afin de limiter l'utilisation de l'eau.

Des personnes indépendantes (artisans, prestataires de service...) nous ont déjà sollicités pour intégrer le projet et vous proposer des activités et ateliers.

Disposant maintenant d'un endroit de stockage, nous faisons aujourd'hui, appel à vos dons pour commencer à alimenter la recyclerie : mobilier, bibelots, électroménager... auquel vous pouvez donner une seconde vie.

N'hésitez pas à nous solliciter, nous répondrons à vos messages, vos soutiens, vos questions.

Nous informons régulièrement sur Facebook, sur la page « Découvrez Archigny (dept 86) et ses alentours » (avec nos comptes personnels, une page dédiée verra bientôt le jour) et sur notre page Instagram (locus\_tierslieu86).

**Vous pouvez aussi nous contacter par mail : locus.tierslieu86@gmail.com ou par téléphone 06 67 42 10 99**

**Nous serons présents au marché des artisans, qui se tiendra le 25 Juin à Archigny afin de pouvoir échanger avec vous.**

A très bientôt.  
L'équipe LOCUS



Attelage au travail avec une faucheuse à foin Mc Cormick. Association le trait charentais

## III. SI ARCHIGNY M'ÉTAIT CONTÉE ...

### A. Y m'appelle itou des foins, Jean-Claude Cardinaux

Dans notre commune, les fermes avec de l'élevage bovin ou plus encore avec des laitières, sont en voie d'extinction totale. Dans les années cinquante, il n'y avait pas un hameau sans une ou deux fermes avec au moins quelques vaches. Quand nos petits enfants ont l'occasion de voir un agriculteur dans un champ avec une faucheuse oscillante à disques de 3 m de large, fauchant une parcelle à 10 km/heure, comment peuvent-ils imaginer ce qu'était alors le travail des foins ?

Sans remonter au fauchage avec le dail (faux) et même avec une barre de coupe de 1,20 m comme sur les faucheuses hippomobiles d'autrefois, la coupe, le séchage et le stockage du foin n'avait que peu à voir avec les méthodes d'aujourd'hui.

Quand la maturité de l'herbe et la météo s'annonçaient favorables, on préparait les outils. Il fallait aiguiser chaque dent de la barre de coupe pour équiper la faucheuse. Je tournais la manivelle de la meule et mon



père assurait l'aiguisage. Aiguiser la vingtaine de dents était un travail précis, essentiel et assez long. Tourner la manivelle de la meule était amusant ... au début ! Peu à peu, la fatigue rendait l'exercice moins drôle, et pourtant il fallait assurer la cadence et la régularité.

La scie mise en place, on vérifiait le bois de bielle et on graissait les pignons et les rouages. Tout était prêt pour une nouvelle campagne de fauche.

Une fois les deux chevaux attelés, on allait, au rythme de leur pas, rejoindre la parcelle à faucher et mettre à bas l'herbe convoitée. Le soleil poursuivait le travail.

Quand il n'y avait pas trop d'herbe, on passait à la fourche pour écarter les tas qui auraient eu de la peine à sécher. Sinon on utilisait un outil dont j'étais fan : la faneuse à fourches. C'était un engin pas très haut sur roues et muni de 6 fourches mécaniques qui, en alternance, prenaient le foin et le jetait en l'air. Une fois brassée, l'herbe allait sécher rapidement. J'adorais passer la faneuse avec « Gamin », un cheval aussi courageux et vigoureux que doux. Au milieu du bruit de tous les rouages, le siège juste à hauteur du cheval, la vitesse, d'ailleurs toute relative, devenait, pour moi, grisante. Il y avait du char romain et des courses de bolides. C'était Ben Hur avant l'heure.

Le foin sec, il fallait le mettre en tas : en « vailloches ». Ces petits tas avaient deux objectifs : mettre le plus possible le foin à l'abri d'une éventuelle pluie en augmentant l'épaisseur mais aussi le regrouper pour faciliter le chargement des charrettes.

Pour faciliter ce travail, on passait un immense râteau tiré par un cheval : la râteleuse à foin. Monté sur de grandes roues, un large râteau rassemblait l'herbe. Régulièrement, un simple coup de pied sur une pédale disposée devant le siège enclenchait un mécanisme levant le râteau et libérant le foin. Se constituait ainsi un andin qui, repris à la fourche, permettait de construire plus facilement les fameuses « vailloches ». J'ai encore en tête le sentiment de puissance que j'éprouvais alors, du haut de mes dix ans, en conduisant cet outil : c'était moi qui râtelais tout le foin !

Ce foin en vrac était alors chargé sur une charrette équipée de ranches, de ridelles et de fourragères, ces structures de bois qui permettaient, devant et sur les côtés de la charrette, d'entasser le foin très haut au-dessus des roues.

Tout l'art consistait à réaliser un chargement maximum, équilibré, et qui une fois lié avec une corde - la lie - ferait sans soucis le trajet vers la ferme. La charrette qui « chie » était, il faut le dire, un déshonneur agrémenté de la nécessité de recharger.

On déchargeait le foin, fourchée par fourchée dans la grange. Le tas devait monter jusqu'à la toiture et même en passant par-dessus les poutres maitresses.

Là, à plus de 4 m de hauteur, au ras des tuiles chauffées par le soleil, il fallait attraper le foin jeté et le pousser au plus loin sous la toiture. On en stockait aussi dans les fenils, c'est-à-dire dans les greniers au-dessus des étables. De la charrette, le foin était jeté dans la porte du fenil puis repris et porté sur toute la surface du grenier, là encore jusqu'à toucher la toiture.

Une fois tout le foin rentré, on pouvait défier les nuages et enfin souffler en attendant les « secondes coupes ».



Faucheuse avec la barre de coupe en position de route. Wikipédia



La faneuse à fourches au travail. Fenaison à l'ancienne. Le Républicain du Lot charentais



Foin mis en « vailloches » en attendant d'être enlevé. Foin et regain. Photo Daniel Keff



Râteleuse à foin. Wikipédia



Chargement du foin sur la charrette Ste Sabine de Belle chasse municipalité de ; brève histoire et histoires brèves

## IV. LES ENTREPRISES

### A. Au P'tit Coiffeur accueille une prothésiste onguilaire Passionnée

Eva Dagueneet exerce sa passion Au P'tit Coiffeur, 56 rue Roger Furgé. Vous l'avez sûrement connue dans son ancien salon sur la place du 8 mai où elle a passé 4 ans. Créer son propre salon était un rêve pour cette femme pleine d'ambition.

Accompagnée de son apprentie Maëlys, elles sont toujours ravies de vous accueillir et de passer un bon moment avec vous. Et il y a une nouvelle arrivante au salon depuis quelques mois. Marine Babin alias MB Ongles, une prothésiste onguilaire et technicienne de cils qui s'est installée Au P'tit Coiffeur. Un bon compromis entre les deux entrepreneuses, cela permettant de diversifier leurs activités.

Maintenant vous pouvez combiner la coiffure, la manucure et les cils !

MB Ongles est une auto-entreprise qui a vu le jour il y a 1 an. Prothésiste onguilaire de métier, Marine a souhaité se diversifier dans les cils avec des rehaussements, des teintures, des volumes russes et du cils à cils. Concernant les ongles, Marine fait des poses complètes, des rallongements, du semi permanent et aussi la beauté des pieds. Aussi, vous avez de nouvelles occasions de venir profiter de bons moments de détente.

**MB Ongles vous offre 10€ sur votre première prestation !**



**SALON MIXTE - BARBIER**  
56 Rue Roger Furgé  
86210 Archigny  
**05 49 21 78 56**

Ouvert du Mardi au Samedi 9h - 12h 13h30 - 19h



**PROTHÉSISTE ONGULAIRE - TECHNICIENNE DE CILS**  
56 Rue Roger Furgé  
86210 Archigny  
**06 33 85 8118**

 mb\_ongless  Mb\_ongles



### B. L'instant d'Ailleurs : vous pouvez désormais prendre rendez-vous en ligne sur Boosky!

Aurélié Boutet, Esthéticienne diplômée depuis 17 ans, à son compte depuis 10 ans et installée sur la commune depuis bientôt 3 ans propose un large panel de prestations au sein de son institut. Vous pourrez profiter de : soins visage, massages du corps, épilations et Manucurie (Soins des ongles à la paraffine, pose de vernis semi permanent, gel ou capsules), rehaussement de cils, Cellu m6 (lipomodélage), maquillage jour/mariée, bronzage

UV et Sun Institute (douche bronzante), ainsi différentes gammes de produits de soins et de beauté minutieusement sélectionnés.

**Prenez le temps d'un instant pour vous.**

**RDV sur Boosky.fr ou au 06 26 35 04 91**

### C. Gîte de la Talbardière

A l'origine la propriété est un fortin du XV<sup>ème</sup> siècle faisant partie de la ligne de défense des moulins de l'Ozon, petite rivière située en bas du Domaine, lors de la Guerre de Cent Ans.

Initialement rattachée à la seigneurie de Touffou, château du 12<sup>ème</sup> situé à Bonnes, à environ 20 km, elle passe aux mains de Jean Lucas, Seigneur de Vangueil et de la Talbardière, en 1512. En 1610, la famille Lucas y fonde une petite chapelle « Notre-Dame-de-la-Talbardière dans laquelle il est toujours possible d'y célébrer des baptêmes. Une source « La Talba », appelée « Fons Alba » par les Romains et se trouvant à proximité de la propriété, lui a donné son nom.

En 1948 La Talbardière est une ferme, appartenant à Mme Françoise Delaveau, épouse de Jacques Lonhienne, et faisant partie d'un groupement d'exploitation agricole de huit fermes.

En 1987, l'exploitation agricole est arrêtée faute de rentabilité. Mr Jacques Lonhienne, alors Maire d'Archigny, crée 3 chambres d'hôtes qui seront exploitées jusqu'en 2010. La clientèle était composée de visiteurs du Futuroscope et de familles de curistes de La Roche Posay.

En parallèle Véronique Lonhienne (épouse Dupont-Roc) crée un Groupement Forestier qui rachète les terres agricoles et les plante en forêts.

En 2022, au décès de Mme Françoise Delaveau / Lonhienne, Véronique et Georges Dupont-Roc créent la SASU LA TALBA qui rachète tous les bâtiments du Domaine de La Talbardière, et les terrains attenants, dans le but d'y développer des activités et préserver la vie du site.

#### Objectif du projet

Le projet consiste à rénover le bâtiment principal (Fortin) et son Annexe pour le transformer en un gîte de 12 couchages. Les locaux concernés ont une surface de 300 m<sup>2</sup>, répartie sur 2 niveaux. Un schéma identifiant les bâtiments concernés (étiquette bleue, hors Atelier et Garage) et la répartition des pièces et leur surface est joint en annexe.

La clientèle ciblée sont des familles, ou des groupes d'amis recherchant le calme et la proximité de la nature. En effet le gîte est situé au cœur d'un domaine forestier d'une centaine d'hectares, peuplé de cervidés (cerfs, biches, chevreuils), sangliers et de tirs animaux (lièvres, oiseaux).

Le GR 364, reliant La Roche Posay (Poitou) aux Sables d'Olonne, traverse la propriété. Dans un premier temps l'exploitation du gîte est envisagée d'avril à octobre.



## D. Un nouveau professionnel à votre service pour l'électricité et l'installation de cuisine, dressing et salle de bain : SARL Arnaud Tessier

Installé sur la commune depuis 2022, l'Entreprise SARL Arnaud Tessier est spécialisé en électricité générale d'une part, et dans la pose et l'agencement de cuisines, dressings et salles de bain, d'autre part.

### Electricité :

Maitrisant l'installation électrique de A à Z, ce professionnel pourra vous accompagner tout au long de vos projets, qu'il s'agisse du neuf, comme de la rénovation.

Son champ d'intervention couvre : la mise aux normes et en sécurité des installations, dépannages, installation et automatisation de portails électriques. Service de sécurité par Digicode et caméra de surveillance.

### Aménagement :

En partenariat avec BUT Châtelleraut, choisissez vos éléments de cuisine, salle de bain et dressing, le métrage, la préparation électrique selon les besoins et le montage sont assurés par ses soins.

Pour toute demande de renseignements :  
arnaudtessier.elec@hotmail.com  
06 37 34 56 84



Portail



Cuisine



Aménagement  
Dressing



Avant



Après



Après

## E. L'entreprise Ripoteau Frères professionnels de la charpente, couverture zinguerie s'est créé sur Archigny

Nous sommes Louis et Arthur Ripoteau. Après 13 années d'expériences en tant que salariés en charpente couverture zinguerie, nous avons pris la décision de créer notre société dans le village où nous avons grandi : Archigny. Nous sommes installés au 4, Les Flammes depuis le 31 janvier de cette année.

Nous réalisons des travaux de charpente, couverture et zinguerie principalement. Nous faisons également des travaux d'ossature bois, d'isolation, de démoussage, de bardage de toutes sortes, de terrasse bois.

Nous sommes disponibles pour de plus amples informations et pour vous rencontrer si besoin. Cordialement,

Contact : 07 86 38 80 06  
ripoteau@gmail.com  
page Facebook : Ripoteau Frères

**N.B. Les deux autres professionnels de la charpente installés à Archigny : Pascal Mauduit et Romain Duvault sont, bien sûr, toujours disponibles pour répondre à vos demandes de travaux.**



## F. ARB Terrassement vous aide à traiter vos eaux usées

Nous sommes Elisabeth et Rui AZEVEDO. Installés sur la commune d'Archigny depuis 5 ans, le cadre de cette nouvelle commune d'adoption nous a encouragé à créer notre société ARB Terrassement, il y a un peu plus de deux ans. Plusieurs habitants d'Archigny nous font déjà confiance.

Avec l'état de sécheresse déjà bien installée sur notre territoire, conscients des répercussions sur nos nappes phréatiques, nous vous accompagnons pour trouver des solutions quant à votre assainissement individuel.

En effet, lorsque le raccordement à un réseau public d'assainissement collectif n'est pas possible, l'équipement d'une habitation neuve ou existante avec un dispositif de traitement des eaux usées est une obligation légale. (Infos complémentaires à consulter sur : [www.lavienne86.fr/au-quotidien/environnement-agriculture/l'assainissement-non-collectif](http://www.lavienne86.fr/au-quotidien/environnement-agriculture/l'assainissement-non-collectif)).

ARBT TERRASSEMENT, c'est aussi :

- le terrassement de piscines, de maisons, de bassins, de parking
- la démolition et l'enlèvement de déblais, gravats, terre
- la livraison de gravier, sable, cailloux, terre
- le curage et la création de fossé, le nettoyage des étangs, l'enlèvement des souches d'arbres
- la création de tranchées et raccordement en voirie et réseaux divers

Nous nous déplaçons gratuitement chez vous pour étudier tous vos projets, leur faisabilité, forts de notre expérience du métier, en nous efforçant de vous conseiller au mieux.

Contact : 06 95 63 30 14  
[sas-arbt@orange.fr](mailto:sas-arbt@orange.fr)



## G. Tanguy ÉLECTRICITÉ au service du premier industriel français d'isolant en paille

**TANGUY**  
ÉLECTRICITÉ

TANGUY ELECTRICITE est une entreprise spécialisée dans l'installation, la rénovation et le dépannage en électricité courants forts / courants faibles pour les particuliers et les professionnels tertiaires et industriels.

Cette année, l'entreprise réalise un chantier pour le compte d'une société tout à fait innovante, puisqu'il réalise l'installation des locaux administratifs et sociaux de la première usine de fabrication française d'isolant en paille hachée : lelo (Brin d'Or).

Ce sont environ 7000 m<sup>2</sup> (dont 1500 pour les locaux administratifs et sociaux) qui sont en cours d'installation sur le site de Bonneuil-Matours (anciennement PLF, SCA WOOD). C'est donc un chantier d'envergure pour lequel la société TANGUY ELECTRICITE a été appelée et œuvre pour son ouverture prochaine.

lelo répond à des enjeux multiples : valoriser les productions agricoles pour sécuriser les revenus

des agriculteurs, stimuler l'économie rurale et faciliter la transition du secteur agricole, en proposant une solution d'isolation écologique performante et accessible pouvant se substituer aux solutions dominantes peu vertueuses.

Membre du réseau des Electriciens Certifiés par Legrand, TANGUY ÉLECTRICITÉ, c'est aussi la mise en œuvre de compétences sur les produits des gammes :

- Céliane : interrupteur et prise
- Drivia : tableau électrique
- Netatmo : chauffage, sécurité, confort, ect.
- Multimédia : réseau, WiFi, prise RJ45
- Visiophone connecté
- Motorisation de portail et volets
- Domotique pour le maintien à domicile des personnes âgées tout en respectant les exigences de la norme NFC 15-100

Contact : 06 46 16 41 30  
[yoann@tanguelectricite.fr](mailto:yoann@tanguelectricite.fr)  
[www.tanguelectricite.fr](http://www.tanguelectricite.fr)

## VI. INFOS UTILES

### A. Contacter une assistante sociale

Adresse : 4 rue René Cassin, 86100  
CHATELLERAULT - 05 49 21 38 51

**Ouverture tous les jours de 08h30 à 12h30, puis 13h30 à 17h.**

**Sauf : le lundi, ouverture uniquement le matin et le vendredi, ouvert jusqu'à 16h30**

### B. Rappel des permanences France Services, un agent à vos côtés chaque jeudi des semaines paires.

Un service gratuit pour vous accompagner dans les démarches administratives quotidiennes et répondre à vos questions ; vous aider dans les démarches en ligne ; résoudre vos situations plus complexes...

**Exemples de services proposés :** - Je déclare mes revenus - J'établis mon permis de conduire - Je demande une aide (allocation logement, RSA) - Je cherche à rembourser mes soins - Je prépare ma retraite - Je fais face à un litige ou un conflit - J'attends un enfant - J'établis mes papiers d'identité ...

**Prochaines permanences 2023 :**

- |                              |                      |
|------------------------------|----------------------|
| - jeudi 1 <sup>er</sup> juin | - jeudi 21 septembre |
| - jeudi 15 juin              | - jeudi 5 octobre    |
| - jeudi 29 juin              | - jeudi 19 octobre   |
| - jeudi 13 juillet           | - jeudi 2 novembre   |
| - jeudi 27 juillet           | - jeudi 16 novembre  |
| - jeudi 10 août              | - jeudi 30 novembre  |
| - jeudi 24 août              | - jeudi 14 décembre  |
| - jeudi 7 septembre          | - jeudi 28 décembre. |

### C. Primes de rénovation aux particuliers

SOREGIES accompagne les particuliers dans les travaux de rénovation énergétique de leurs logements avec le dispositif des Certificats d'Économies d'Énergie (CEE).

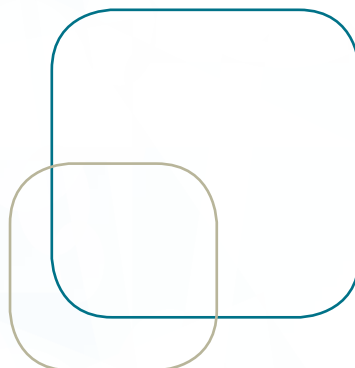
De nombreux travaux sont concernés par les primes énergie SOREGIES : que vous souhaitiez installer une chaudière à gaz à très haute performance énergétique, un chauffe-eau thermodynamique à accumulation ou encore remplacer vos fenêtres SOREGIES peut soutenir votre projet.

Par exemple, si vous envisagez de remplacer une chaudière fioul par une pompe à chaleur,

SOREGIES participe au financement de vos travaux avec des montants allant de **2 000 à 5 500 €**, en fonction de vos revenus.

Votre demande, accompagnée du devis de votre artisan RGE non signé, doit être réalisée avant le 30 juin 2023. Vos travaux devront être réalisés avant le 31 décembre 2023.

**Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site internet [soregies.fr](http://soregies.fr), rubrique « Primes et financement ».**



## D. Informations relatives aux animaux trouvés errants ou blessés sur la commune



Le chenil communautaire Valette a ouvert le 1<sup>er</sup> mai 2014. Situé 1 rue Charles Darwin, il accueille les chiens et chats trouvés errants sur la voie publique de la commune.

Les animaux trouvés errants ou blessés sont pris en charge par une société de capture qui les amène, selon leur état, chez un vétérinaire ou à la fourrière animale.

La fourrière est gérée par un prestataire pour les prestations de capture et de gestion de l'activité fourrière.

Les animaux sont gardés à la fourrière dans un délai maximum de 8 jours francs et ouvrés. Durant cette période, le personnel du prestataire est chargé de rechercher les propriétaires des animaux.

A l'expiration des délais, les animaux non réclamés sont considérés comme abandonnés et deviennent la propriété du gestionnaire de la fourrière.

Heures d'ouvertures (sauf jours fériés) : du lundi au samedi de 9h à 12h - l'après-midi sur RDV

Chenil communautaire de Valette : 1 rue Charles Darwin, 86 100 CHATELLERAULT

05 49 23 07 52 - chatellerault@sacpa.fr

La restitution des animaux se fait sur rendez-vous, après :

- vérification de l'identité du propriétaire,
- identification (tatouage, puce) de l'animal si besoin. Dans le cas où l'animal doit être identifié, le personnel devra prendre rendez-vous avec le vétérinaire afin d'effectuer la démarche. L'animal ne pourra être rendu sans identification.
- présentation du permis de détention pour les chiens de 1<sup>ère</sup> ou 2<sup>ème</sup> catégorie. Dans le cas où le propriétaire n'est pas en possession du permis de détention, le chien ne pourra être rendu.

Tarifs fixés par délibération du conseil communautaire du 3 avril 2023 : Les frais de garde sont calculés par jour de présence de l'animal en fourrière.

- 100 € pour la première capture,
- 150 € en cas de récidive
- 35 € pour le premier jour de garde
- 20 € pour les jours de garde suivant le 1<sup>er</sup> jour
- sur tarif du vétérinaire mandaté par Grand Châtellerault pour les frais vétérinaires (consultation, identification, euthanasie et soins).

## E. Protégeons-nous des incendies



## **F. Les entreprises d'Archigny**

### **ALIMENTATION – MULTISERVICES**

Pascale ANTIGNY – 3 Place du 8 mai 1945  
05 49 85 32 02

### **ARTISTE PLASTICIENNE**

Eva AURICH – La Haute Davière  
05 49 85 35 51

### **BOULANGERIE – PATISSERIE**

Xavier FIEVET – 24 rue Roger Furgé  
05 49 85 19 47

### **CALLIGRAPHIE**

Annette CARDINEAUX – I Boutigny  
05 49 85 31 20

### **CHARPENTE – COUVERTURE**

Romain DUVAULT – 5 bis avenue des Acadiens  
06 99 46 03 40

### **CHARPENTE – COUVERTURE – MENUISERIE BOIS**

Pascal MAUDUIT – 4 rue du Champ de Foire :  
05 49 85 30 70 - 06 84 44 70 78 ;  
pascal.mauduit0440@orange.fr

### **CHARPENTE – COUVERTURE – TERRASSE – PETITE MACONNERIE – ESPACES VERTS**

Sébastien CORDIER – La Galaizière -  
06 11 88 21 46 -  
sebastien.cordier.sebios@gmail.com

### **CHARPENTE – COUVERTURE – ZINGUERIE**

Arthur et Louis RIPOTEAU – 4 Les flammes  
07 86 38 80 06 – ripoteaufreres@gmail.com

### **CHEVAUX - GARDIENNAGE & EQUITATION**

Angélique Meunier - 06 49 61 16 83

### **CHIENS**

Pension canine Les Guerriers du Vent  
Laurent Renaud – Les Michalières  
06 31 71 94 18 –  
lesguerriersduvent@gmail.com

### **COIFFURE A DOMICILE**

Delphine BONNEAU : 05 49 01 47 37  
Anais REPI : 06 31 50 08 16

### **COIFFURE MIXTE- ONGLERIE – BARBIER SALON AU P'TI COIFFEUR**

Eva Dagueneu – Marine BABIN – 56 rue Roger  
Furgé - 05 49 21 78 56

### **COOPERATIVE AGRICOLE**

LA TRICHERIE – Les Petits Partenais  
TERRENA La Jarrie – La Croizace

### **COUTURE**

Odile CHAMPIGNY – 4 La Chaussée  
06 08 06 04 03

### **CUIR**

François MAINGAULT – La Bousié  
06 17 50 43 59

### **ECRIVAIN PUBLIC**

Nathalie Marlin – La Balaterie - 06 03 12 41 83  
– nathalie.marlin@yahoo.fr

### **ELECTRICITE**

- Jérôme ELEC - Jérôme ALLEGRE – 18 rue  
Roger Furgé – 06 88 65 28 63  
- TANGUY ELECTRICITE – Yoann TANGUY  
06 46 16 41 30 – yoann@tanguyelectricite.fr  
- SARL Arnaud TESSIER – 6 Chemin de  
Mogador 06 37 34 56 84 – arnaudtessier.  
elec@hotmail.com

### **ESPACES VERTS**

Quentin THOMAS – Jardin en vie - 4 Boutigny  
06 99 21 42 10 - jardinenvie@gmail.com

### **HEBERGEMENT- CAMPING A LA FERME**

Michel MERIGEAULT – L'Etoile –  
06 86 03 43 46

### **HEBERGEMENT – MEUBLES ET GITES**

- Gérard BROUSSEAU – 2 Rue du champ de  
foire – 06 70 19 64 13  
- Mr SOULLIAERT Didier et Mme MESLE  
Céline – Le Clos Vangueuil – 05 49 15 17 35 –  
06 44 28 74 44  
- Jean-Pierre MAROLLEAU – La Brachetterie –  
06 37 99 55 48

### **INSTITUT DE BEAUTE**

L'instant d'Ailleurs : Aurélie BOUTET – I place  
du 8 Mai 1945 – 06 26 35 04 91 / booksy.fr

### **LINGERIE GRANDES TAILLES –**

Marchés  
Jean-François GAVAGE – La Ligne Acadienne –  
05 49 46 86 12 / 06 30 21 51 25



## **MACONNERIE**

- Jérôme JUSSIAME – La Basse Davière -  
05 49 85 09 02
- Quentin MERIGEAULT – 21 avenue des Acadiens –  
06 77 83 74 46
- Fabrice ENGRAND – 5 La Vivonnerie –  
06 77 45 57 66

## **MACONNERIE – COUVERTURE – TERRASSEMENT**

- LP-Rénovation – Ludovic PELE – La Petite  
Frédinière – 06 59 33 74 11 –lp-renov@live.fr

## **MACONNERIE – PLACOPLATRE – FAIENCE – CARRELAGE**

- Rémi DEFORGE – Chemin de la Croix Chardon –  
06 12 80 19 22 – deforgeremi@gmail.com

## **MECANICIEN**

- Joël PARIZET – 6 rue Roger Furgé –  
06 17 48 22 31

## **MIEL**

- Stéphane CLAVURIER – La Touche  
06 73 14 17 47

## **PRODUITS BIO**

- Thierry SACREZ – Boussonne –  
05 49 85 21 29

## **RENOVATION BATIMENT**

- L'atelier du possible – Antoine THOMAS – La  
Billardière – 06 07 38 59 19

## **RESTAURATION** (ambulant et marché)

- Les Voisines Mireille MARTIN/Alexia GIBault –  
39 rue Roger Furgé –07 81 06 23 28
- Titi Gourmand Cynthia GUIBERT – Le Châtelet –  
06 86 52 21 74

## **SCULPTURES CERAMIQUES**

- Gilles FROMONTEIL – Chavard – 06 18 44 18 59

## **TERRASSEMENT – DEMOLITION – LIVRAISON GRAVIERS**

- Elisabeth et Rui AZEVEDO – ARB TERRASSEMENT-  
06 95 63 30 14 – sas-arbt@orange.fr

## **TOURNEUR SUR BOIS**

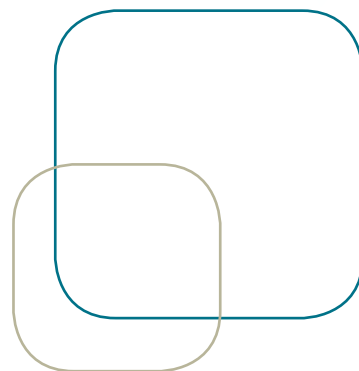
- Christophe GUIONNET – La Ligne Acadienne –  
06 98 38 15 83

## **TRANSPORT**

- Jean-Michel BOYER - Taxi 86 Secours –  
06 83 28 42 58 – 86secours@orange.fr

## **VOLAILLES – OEUFs**

- Graziella SAVIGNY – Les Petits Partenais –  
06 63 39 56 76 – fermepetitspartenais@free.fr



## G. Agenda

### • JUIN

**18 juin** – Abbaye de l’Étoile - 16h. **Conférence de Max AUBRUN**, conservateur honoraire des musées de Chauvigny - « La gestion de l’eau en Vienne du 11<sup>ème</sup> au 13<sup>ème</sup> siècle – Chauvigny, La Puye, l’Abbaye de l’Étoile ».

5€ l’entrée - Rafrâichissement à l’issue - Possibilité de visiter le site à partir de 14 h – 3€ la visite seule.

Possibilité de visiter le site tout au long de l’année, juillet et Août étant les mois recevant le plus de visiteurs – 06 04 19 80 52 – 3€ par personne.

**23 juin** – **APE – Fête de l’école** – 18h : Spectacle des enfants, 19h : Ouverture des jeux, bar à bonbons, buvette. 20h : Soirée barbecue.

**24 juin** - Ferme 6 – 15h : **conférence « Pérusse des Cars »** par Claudine Pauly du Centre Châtelleraudais et d’Archives + « **La vie des Acadiens sur la Ligne** » par Françoise Glain, présidente de HPA.

**25 juin** – **Marché de Pays** – de 9h à 19h à la Ferme 6. Exposition à la Ferme 6, démonstration de savoir-faire artisanaux, tour en ULM, promenade à poney. Restauration sur place.

### • JUILLET

**2 juillet** – Ferme 6 – 15h : « **Lecture de poèmes d’Henri Furgé, dit le Brandiou, sur l’Acadie** » + chants, par Annette et Jean-Claude Cardinaux.

**15 juillet** – Archigny Accueil & Fêtes : **Concours de boules et dîner suivi d’un bal champêtre** associés à la Fête Nationale de la commune.

### Feu d’Artifice

**22 juillet** – Ferme 6 - 15 h. Projection de « l’Odyssée Acadienne » .

### • AOÛT

**15 août** – Ferme 10 - Les Cousins acadiens : **Fête Nationale des Acadiens. Survol de la ligne acadienne en ULM.** 9h : Messe de la Chapelle des Filles de la Croix (La Puye). 11h : Inauguration de la dalle commémorative et visite de la ferme musée n°6. 12h : Déjeuner

pique-nique à la ferme 10. 14h30 : Concert du groupe Louisianais T. Monde. 16h30 : Spectacle de la compagnie théâtrale Bodo Bodo. 17h55 : Célébration de la Fête Nationale Acadienne avec son traditionnel Tintamarre. 20h : Concert du groupe la Patente. Marché exposant sur site toute la journée.

### • SEPTEMBRE

**10 septembre** – Archigny Accueil & Fêtes : **Marché gourmand et exposition** sur les Acadiens et l’agriculture.

**10 septembre** – Abbaye de l’Étoile – 16h. **Concert donné par l’ensemble « Amici Miei » pour « Un voyage à travers l’Europe baroque »** – entrée 12€ - Rafrâichissement à l’issue – Possibilité de visiter le site à partir de 14 h – 3€ la visite seule.

**16 septembre** – **Journées Nationales du Patrimoine** à l’église Saint-Georges. : l’église sera ouverte toute la journée et 2 visites commentées par Jean-Claude Cardinaux sont programmées à 11 h et 15 h. Un diaporama sur l’histoire acadienne sera diffusé toute la journée, des actes religieux d’Acadiens recensés à l’église d’Archigny et des généalogies de descendants seront exposés.

**16 et 17 septembre** – **Journées Nationales du Patrimoine à l’Abbaye de l’Étoile** – permanence assurée par les membres de l’Association de 14 h à 18 h – Contact : 06 04 19 80 52 – ndetoile86@gmail.com

### • NOVEMBRE

**5 novembre** – **Comité de Jumelage Saint-Louis de Kent** – à 15h - Concert par le Chœur des Trois Rivières.

**17 novembre** – **Archigny Accueil & Fêtes : Soirée Beaujolais**

### • DÉCEMBRE

**17 DÉCEMBRE** – dans l’église d’Archigny - 15h. **Concert de Noël par « Le Chœur d’Hommes du Haut-Poitou »** - entrée 12€ - Boisson chaude à l’issue.

### Le 1<sup>er</sup> mai - La Puye

Vide Grenier et ouverture de l'exposition sur l'Acadie

Exposition visible du 1<sup>er</sup> au 13 mai)

### Le 18 juin, à 14h - St Pierre de Maillé

Pièce de théâtre : la troupe des Maillambus

Lieu : La Granges des Folles

### Le 1<sup>er</sup> juillet, à 15h - Monthoiron

Conférence sur Pêrusse des Cars animée par Claudine Pauly-Zoom sur "les colons Allemands et les Acadiens dans le Monthoironnais"

Lieu : Salle des fêtes

### Le 22 juillet à 15h - Archigny

Projection grand écran "L'odyssée Acadienne" du réalisateur Alain NORMAND.

Lieu : Ferme 6

### Le 10 septembre - Archigny

Marché gourmand et exposition sur les Acadiens et l'agriculture

Lieu : Centre bourg

### Le 13 mai, à 17h30 - La Puye

Balade gourmande et animation musicale assurée par Archifolk: répertoire croisant traditionnel français et ses déclinaisons d'outre atlantique.

Lieu : Place de la Mairie

### Le 24 juin - La Puye

#### FÊTE DE LA MUSIQUE

1<sup>ère</sup> partie : chorale de La Puye : répertoire de chants Acadiens. Autres animations à la suite.

Lieu : Centre bourg

### Le 1<sup>er</sup> juillet - La Puye

#### FÊTE DE CENAN

Pièce de théâtre : "Le jour d'avant" sur l'arrivée des Acadiens par la troupe des Maillambus. Exposition sur les Acadiens et l'Acadie.

Lieu : Hameau de Cenan

### Le 15 août, La Puye, Archigny

#### FÊTE NATIONALE ACADIENNE

Voir au recto

### Le 16 septembre - Archigny

Exposition sur les Acadiens et visite commentée de l'église à 11h et 15h par J-C. Cardinaux.

Lieu : Eglise Saint-Georges

16 & 17/09 La Puye - voir au recto

### Le 3 juin, à 15h - Archigny

Conférence sur "L'arrivée des Acadiens en Poitou" animée par Michel Roux, Président de Falaise Acadie Québec.

Lieu : Ferme 6, la Croix-de-Justice

### Le 24 juin, à 15h - Archigny

Conférence de Claudine Pauly et Françoise Glain sur le Marquis Pêrusse des Cars et sur la vie des Acadiens sur la ligne.

Lieu : Ferme 6

25 juin - voir au recto

### Le 2 juillet à 15h - Archigny

Lecture de poèmes d'Henri FURGÉ et chants sur l'Acadie interprétés par Annette et Jean-Claude CARDINAUX

Lieu : Ferme 6, la Croix-de-Justice

### Le 19 août à 19h30 - St Pierre de Maillé

Soirée Acadienne, dîner dansant

Lieu : Espace de loisirs Arthur Gabillon

### Le 14 octobre à 15h - St Pierre de Maillé

Conférence animée par Claudine Pauly sur le Marquis Pêrusse des Cars et les physiocrates

Lieu : Salle des fêtes



# BIENVENUE EN ACADIE DU POITOU

## Exposition permanente sur les Acadiens et l'Acadie à la Ferme 6.

Visites sur rdv en semaine. Ouverture tous les week-end après-midis de 15h à 18h30 jusqu'au 17 septembre. Tel : 6 35 27 00 60

### Le 25 juin - Archigny, Ferme 6

Journée marché de pays, artisanat et métiers d'art. Démonstrations de savoir-faire artisanaux, tour en ULM au-dessus de la Ligne, promenade à poney... restauration sur place

### Les 16 & 17 septembre - La Puye

A l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine : ouverture de l'église de Cenan, paroisse des Acadiens, illustrations du fait Acadien et des projets de rénovation.

Le 16/09 à 16h30 : Balade commentée entre l'église de Cenan et la ligne Acadienne.

Le 16/09 à 20h30 Salle des fêtes de la Puye : Bal folk Archifolk : répertoire croisant le traditionnel français et ses déclinaisons outre-Atlantique en Acadie.

Le 17/09, à 17h00 : Balade commentée (voir 16/09)

### Le 15 août - Archigny à la ferme 10

Village permanent :

- Survol de la Ligne Acadienne en ULM

- 09h : Messe dans la chapelle des Filles de la Croix à la Puye
- 11h : Inauguration de la dalle commémorative et visite de la ferme musée n°6
- 12h : Déjeuner pique-nique à la ferme 10
- 14h30 : Concert du groupe louisianais « T. Monde »
- 16h30 : Spectacle de la compagnie théâtrale Bodo Bodo
- 17h55 : Célébration de la Fête Nationale Acadienne avec son traditionnel Tintamarre
- 20h : Concert du groupe "La Patente" du Nouveau-Brunswick

